

L'édito du maire

Chers Pierramilliens,
C'est avec beaucoup de
plaisirs que je viens vous
porter de bons vœux pour
l'année 2015.

Aux enfants, je souhaite
un épanouissement dans
leurs apprentissages
scolaires.

Aux adultes, je souhaite
la réussite de leurs
projets.

Aux plus anciens, je
souhaite des jours
paisibles.

Aux présidents
d'associations, je
souhaite une année riche
en animation.

Aux entreprises je
souhaite du travail
rémunéré tout
simplement.

Aux agents de la
Commune, je souhaite
une année de bonne
humeur au travail.

A mon équipe, je souhaite
une motivation toujours
aussi dynamique.

Enfin, à chacun d'entre
vous, je souhaite une
bonne et heureuse année
2015, pleine de joie, de
bonheur et de santé.

Fanny BASTEL



Le lieu de Décembre est
au pied de notre église.
Mais cette étrange
borne en pierre ?

Les nouvelles de votre conseil

Les nouvelles du conseil en cette
fin d'année
SIVOM : suite à des modifications
de leur statut, il a été nécessaire
de renouveler les délégués au
SIVOM ; titulaires Monsieur
PAPOT Samuel et Monsieur
BOISSON Jackie. Suppléante
Madame BASTEL Fanny.
CDC : elle met à disposition des
communes une nacelle et un
camion-benne, avec chauffeur si
besoin. C'est donc Raymond qui a
posé avec les agents de la CDC les
illuminations de Noël.

Des terrains classés dans le PLU
en zone constructible, sont à
vendre dans le village de ST
Pierre. Le conseil autorise Mme le
maire à faire une proposition
d'achat au notaire gérant la
succession.

Le tour Poitou-Charentes, en
remerciement de notre accueil lors
du passage de la course, offre à la
commune des plants de haies
champêtres, des arbres fruitiers et
champêtres de différentes tailles.

La commission développement
durable prend en charge ce
dossier.

La CCI de Rochefort va effectuer
prochainement une étude de
faisabilité pour la création dans
notre commune d'un multiservice.
Ecole : l'activité des TAP " bien
être et éveil sensoriel " est
reconduite pour un trimestre.
Une subvention exceptionnelle est
accordée pour le voyage scolaire
des enfants de grande section
maternelle et CP au site du loup-
garou à Lezay en février.
Bus scolaire : à la rentrée de
septembre 2015 le bus scolaire ne
sera plus homologué. Le conseil
étudie avec le RPI les différentes
possibilités de transport, ainsi que
l'achat d'un nouveau bus
d'occasion ; des subventions
peuvent être obtenues auprès du
conseil général.

Le 20 décembre : un goûter suivi
d'un spectacle a rassemblé autour
du père Noël 60 enfants,
accompagnés de leurs parents. Le
clown Stabylo a fait rire petits et
grands. Un agréable moment.

Nouvel arrivant dans la commune !
N'oubliez pas de vous faire
connaître à la mairie, merci.
A très bientôt

Suzette B

QUI PAYE QUOI POUR L'ECOLE ?

Notre école fonctionne en RPI (Rassemblement Pédagogique Intercommunal) depuis 1991. A l'époque, ce regroupement avait été réalisé pour limiter les coûts (déjà !) et diminuer l'isolement des enseignants (désir des Inspections Académiques). Ainsi, St Pierre d'Amilly conservait une classe dans sa commune, classe qui perdait son statut de « multiniveaux » (c'est-à-dire tous les enfants de la commune quel que soit leur âge dans la même classe) mais qui permettait l'accueil d'enfants d'une commune voisine.

St Pierre d'Amilly s'est donc associée à la commune de St Saturnin du Bois.

Les coûts de l'école ont toujours été partagés, notre commune payant pour ses enfants ; les frais ne correspondaient pas toujours à

la consommation et au coût exact de l'école. Lors du mandat précédent, j'avais déjà largement participé à l'établissement d'un nouveau mode de calcul et une nouvelle convention avait été mise en place, permettant de réaliser un calcul des frais au plus juste. Ainsi, TOUS les frais sont pris en compte (du coût des agents intervenant pour la classe, aux fournitures scolaires, en passant par l'entretien des bâtiments, les factures d'énergie : eau, électricité, téléphonie, les maintenances diverses : chauffage, service incendie, informatique, photocopieur, envois courrier mais aussi le transport, la restauration scolaire...) par les 2 communes. Puis un calcul des frais par enfant est réalisé pour chaque site. Ce résultat est ensuite multiplié par le

nombre d'enfants de chaque commune fréquentant le RPI ce qui donne la participation de St Pierre d'Amilly ET celle de St Saturnin du Bois.

St Pierre d'Amilly paye ainsi pour chacun de ses enfants fréquentant le RPI, à hauteur identique de la participation de St Saturnin du Bois pour ses propres enfants. De nouvelles réflexions sont en cours pour encore améliorer la finesse des calculs (notamment au niveau transport scolaire - prise en considération des TAP -projet cantine) et seul un travail participatif des 2 communes permettra de mener à bien les projets relatifs au RPI. Sachez que j'y veille avec beaucoup d'attention.

Fanny BASTEL

Le Réseau Emploi Aunis

Le Réseau Emploi Aunis (REA) c'est un collectif innovant créé le 05 Septembre 2014 au sein d'Aunis 2i (organisme de formation et d'insertion).

Mais c'est aussi un tremplin vers l'emploi pour :

• s'identifier auprès des employeurs de l'Aunis,

- entretenir et partager un réseau,
- renforcer la communication,
- proposer et mettre en valeur nos compétences professionnelles.

Un peu d'Exotisme : Flan Claclaou pardon coco

Ingrédients

- 1 boîte de lait concentré sucré (environ 400g)
- l'équivalent du volume de la « boîte de lait concentré » en lait entier.
- 3 œufs,
- 80 à 100 g de noix de coco râpée,
- une pincée de Sel,
- un sachet de caramel ou bien faites-le vous-même.

Préparation de la recette :

- 1 - Dans un saladier,
 - casser les 3 jaunes d'œufs,
 - mélanger le lait concentré sucré

avec le lait entier,

- Ajouter ensuite la noix de coco en mélangeant bien le tout.

2 - Dans un deuxième saladier,

- mettre les blancs avec une pincée de sel,

- les battre en neige très ferme puis les incorporer dans la préparation.

3- Napper de caramel le moule à cake puis incorporer délicatement la préparation.

4 - Faire cuire au four au bain marie à 180° pendant 30 à 40 mn (Astuce pour vérifier la cuisson : insérez une lame dans le flan et celle-ci doit ressortir sèche)

5- Laisser refroidir avant de

mettre au réfrigérateur

6- Démoulez avant de servir

Régalez-vous !!!!!

Sandrine & Claude M



Dépôts sauvages sur la commune

Malgré l'existence d'installations prévues à cet usage, l'abandon des déchets divers dans la nature touche aujourd'hui de nombreuses communes.

Ces dépôts sauvages de déchets peuvent porter gravement atteinte à l'environnement en dégradant les paysages, en polluant les sols, les eaux souterraines, l'air et en appauvrissant la faune et la flore.

Ci-contre une photo prise sur notre commune, représentant ce constat. On trouve en effet dans nos fossés ou dans nos bois, des

déchets type bouteilles plastiques, bidons insecticides, pneus, pare-chocs...



La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Dès lors, ayons tous un réflexe citoyen et responsable en ramassant les déchets que nous croisons lors de nos balades.

Samuel P

Balade thermographique

Votre maison est-elle bien isolée ? En ces temps de crise, c'est une question que bien des personnes se posent, c'est la raison pour laquelle notre commune s'est portée candidate pour organiser une balade thermographique. Cette balade d'une durée d'une heure et demie maximum est encadrée par un conseiller info énergie. Elle offre la possibilité de voir en temps réel les défauts d'isolation des logements à l'aide d'une caméra infrarouge (ponts

thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité sont autant d'informations sur les bâtiments que permettra de détecter la caméra thermique).

Notre balade se déroulera de nuit le 4 Février.

Une initiative conviviale qui permet aussi aux animateurs de sensibiliser les habitants aux possibilités de rénovation de leur bâti afin de faire quelques économies, tout en préservant la planète.

Comme nous ne pourrons parcourir toute notre commune, nous nous baladerons autour de la mairie mais essaierons de répondre à toutes vos questions. Cette balade sera suivie d'un temps d'échanges en salle, où seront abordés les choix techniques permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments observés.

Vincent C

Calendrier

-> **Vendredi 9 Janvier** : Salle des fêtes, à partir de 19 heures 30 : présentation des vœux par Mme Le Maire suivis de la galette des rois.

-> **12 Janvier** : l'APE organise le café parents à la salle des associations à partir de 8h45.

-> **17 Janvier** : Le foyer rural organise une soirée karaïoke à partir de 20h30 accompagnée de la galette des rois à la salle des fêtes. Réservations au 05.46.34.18.08. Entrée 5 € ; Gratuit pour les - 12ans.

-> **31 Janvier** : Salle des fêtes : soirée jeux de société organisée par l'APE à partir de 17h00.

-> **4 Février** : A 19H00 salle des associations balade thermographique avec DEFI ENERGIE 17.

Vœux des enfants pour l'année 2015

Bonne année 2015 !
Vivez et profitez de votre vie !
Profitez bien de vos enfants et offrez leurs plein
de cadeaux !
Santé ! Mais pas des pieds !
Pensez à dire bonjour à vos voisins.
Papi, mamie, on pense à vous, on vous aime.
Profitez de vos loisirs !

Le haut débit sur la commune

ADSL ou WiMax voire satellite, les habitants de la commune peuvent bénéficier de plusieurs technologies pour accéder au haut débit. Comment y faire appel ? Quels sont les opérateurs présents ? « Une partie de la commune est reliée au haut débit ADSL par les fils du téléphone », précise Jean-François Sourisseau, le directeur de 17-Numérique, l'aménageur numérique du Conseil général de la Charente-Maritime. « Seulement, certains foyers sont trop éloignés du central téléphonique. C'est pourquoi nous avons mis en place une solution pour tous ». Cette technologie baptisée WiMax permet les mêmes usages Internet que l'ADSL. Cette liaison nécessite la pose d'une antenne sur la maison. Un ensemble, kit de connexion et installation, intégralement pris en charge par 17-Numérique. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le haut débit dans votre commune en contactant le 0 810 17 00 17 (appel au prix d'une communication locale sauf surcoût imposé par votre opérateur) ou sur le site web : www.17-numerique.fr.

Dans tous les cas, nous allons organiser notre soirée numérique d'ici un à deux mois. Nous vous tiendrons informés.

Vincent C



L'Aménageur
Numérique de la
Charente Maritime

Mairie

Tél : 05 46 27 90 56

Fax : 05 46 07 15 78

Mail : saint-pierre-damilly@mairie17.com

www.saintpierredamilly.fr

lundi 9h/12h et 16h/18h

mardi 9h/12h

mercredi : fermé au public

jeudi 9h/12h

1er samedi du mois 10h/12h

Rencontre des élus sur rendez-vous

Si vous souhaitez nous envoyer une photo mystère pour publication dans les prochains Pierramillien, n'hésitez pas à nous la faire parvenir par mail (vincent.courboulay@saintpierredamilly.fr) ou laissez-nous en une copie à la mairie.

Et surtout précisez son lieu de prise de vue.

De la même façon si vous souhaitez diffuser des informations envoyez-les nous, nous les analyserons et essaierons de les publier.

Vincent C